

La coopération transfrontalière en Province de Luxembourg

Depuis plus de 20 ans, le Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen soutient des projets de coopération transfrontalière et vise à effacer les disparités régionales présentes le long de la frontière franco-belge. Il permet ainsi de faire évoluer des rapports de concurrence et de compétition en rapports de cohésion et de coopération. Les synergies créées entre les régions contribuent à la croissance économique et encouragent l'innovation transfrontalière dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne.

« Coopérer, c'est aussi créer une citoyenneté commune et ne plus faire attention à l'effet frontière et aux divergences qui existent. »

Henri LEWALLE

Président de l'Observatoire Franco-Belge de la Santé
Coordinateur des projets de coopération en matière de santé



De 2007 à 2013, **8 opérateurs de la Province de Luxembourg** se sont mobilisés en partenariat avec 60 autres opérateurs français et belges :

- pour stimuler et renforcer le potentiel de croissance économique et d'innovation transfrontalière ;
- pour renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail ;
- pour soutenir la recherche dans des filières d'avenir ;
- pour améliorer l'offre et faciliter l'accès aux services transfrontaliers ;
- pour dynamiser la gestion commune du territoire par un développement durable, coordonné et intégré du cadre de vie.

Afin de soutenir les **7 projets** de coopération transfrontalière qui développent des actions en Province de Luxembourg, **16,8 millions €, dont 8 millions € issus de l'Union européenne** - Fonds Européen de Développement Régional - leur ont été alloués.



Quelques exemples de projets

Pour prendre soin de toutes nos générations

Des déficits en matière de santé ont été relevés dans l'espace transfrontalier par rapport à la moyenne nationale. Les structures de soins de santé de Champagne-Ardenne, de Namur et de Luxembourg ont dès lors uni leurs savoirs, leurs compétences, leurs équipements et partagé leurs expériences pour développer des actions de terrain dans plusieurs domaines de la santé. La promotion et l'éducation à la santé ainsi que la prévention des maladies cardio-vasculaires et des maladies collatérales (cholestérol, diabète, etc.) sont les questions cruciales et communes que les partenaires du projet « **ICAPROS** » ont choisi de traiter.



www.preventionsante.eu

Des nouvelles propriétés du chanvre

Aujourd'hui, les exigences croissent en termes de développement durable. Pour y répondre, les partenaires du projet « **Polychanvre** » valorisent le chanvre comme matière première renouvelable. L'équipe transfrontalière étudie l'utilisation du chanvre pour élaborer des matrices polymères. Ces nouveaux matériaux trouvent ensuite des applications notamment dans l'automobile, le bâtiment, le mobilier et le nautisme. Une sensibilisation est menée vers les acteurs de la filière du chanvre et de la plasturgie afin qu'ils bénéficient des recherches réalisées.



www.polychanvre.eu



L'agriculture biologique

Comme la filière BIO s'internationalise de plus en plus, des fruits et légumes arrivent du monde entier dans nos assiettes. Mais pour ne pas être mis à l'écart de ce développement, le secteur BIO de la zone transfrontalière doit se professionnaliser. C'est pourquoi les agriculteurs de Flandre, de Wallonie ainsi que du Nord-Pas de Calais ont choisi de partager leurs expériences dans le cadre du projet « **VETABIO** ».

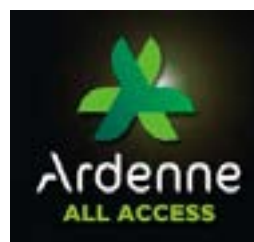
Ils bénéficient ainsi des savoirs et savoir-faire d'autres agriculteurs. Grâce à la mobilisation des partenaires du projet, le secteur BIO se professionnalise dans nos régions depuis 2002.



www.cebio.be - www.gabnor.org

Les Ardennes vous feront bon accueil !

Les Ardennes sont riches de leur histoire, de la qualité de leur patrimoine bâti et de leur environnement naturel connu pour ses massifs forestiers et son patrimoine fluvial. Afin de positionner les Ardennes belges et françaises sur le marché européen des loisirs, le projet « **Ardenne-Tourisme GPS** » vise à accroître leur attractivité et de faire de la destination « Ardenne » une destination privilégiée. Des itinéraires multilingues et transfrontaliers accueillent une signalisation nouvelle pour les voies d'eau et les chemins accessibles à pied, à vélo et à cheval. La technologie GPS y a été intégrée de manière



à augmenter l'accès à l'information pour les personnes malvoyantes, malentendantes et à mobilité réduite.

www.ardennes-tourisme-gps.eu